



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

# SOMMAIRE

<b>.I.</b>	<b>LES 5 FINALITÉS</b>	<b>P. 07</b>
-A-	F1 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations	P. 09
-B-	F2 : Epanouissement de tous les êtres humains	P. 13
-C-	F3 : Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère	P. 17
-D-	F4 : Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	P. 21
-E-	F5 : Dynamique de développement selon des modes de consommation et de production responsables	P. 25
<b>.II.</b>	<b>RAPPORT D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES</b>	<b>P. 29</b>
-A-	Caractéristiques de l'emploi	P. 30
-B-	Principaux métiers de la collectivité	P. 32
-C-	Recrutements et mobilité	P. 33
-D-	Temps de travail	P. 34
-E-	Promotion	P. 34
-F-	Formation	P. 35
-G-	Rémunération	P. 35
-H-	Absences	P. 36
-I-	Prestations sociales	P. 37
-J-	Retraite	P. 38

**L**abellisé Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), le Conseil départemental s'engage pour le développement durable dans ses investissements, actions, réalisations, projets, ...

**Le développement durable, c'est une conception de la croissance économique qui s'inscrit dans une perspective de long terme et qui intègre les contraintes écologiques et sociales.**

**Parler développement durable, ce n'est donc pas uniquement faire référence à la sauvegarde des milieux naturels, c'est inventer de nouvelles façons de faire, de nouveaux modes de travail, de consommation, de production, afin d'améliorer nos pratiques en faveur du bien-être des Hommes et de la préservation de l'environnement.**

**Au-delà de la seule obligation réglementaire qui incombe aux collectivités de rendre compte de leurs réalisations et projets en matière de développement durable, ce rapport est avant tout l'occasion de mettre en perspective l'action du Département en ce sens, pour son territoire et pour ses habitants, pour aujourd'hui et pour demain.**



**PARTENARIATS  
POUR LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS**



**JUSTICE ET PAIX**



**16**

**17**

**VIE TERRESTRE**



**15**

**PRÉSERVATION  
DE LA VIE AQUATIQUE**



**14**

**LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES**



**13**

**CONSOMMATION ET  
PRODUCTION  
RESPONSABLES**



**12**

**OBJEC  
DE DÉVELO  
DURA**

**1**



**11**

**VILLES ET  
COMMUNAUTÉS  
DURABLES**



**10**



**RÉDUCTION  
DES INÉGALITÉS**





ÉRADICATION  
DE LA PAUVRETÉ



LUTTE  
CONTRE LA FAIM



BONNE SANTÉ  
ET BIEN-ÊTRE



ÉDUCATION  
DE QUALITÉ



ÉGALITÉ  
ENTRE LES SEXES



EAU SALUBRE  
ET ASSAINISSEMENT



ÉNERGIES DURABLES  
À UN COÛT ABORDABLE



EMPLOIS DÉCENTS  
ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



INDUSTRIALISATION  
DURABLE ET INNOVATION

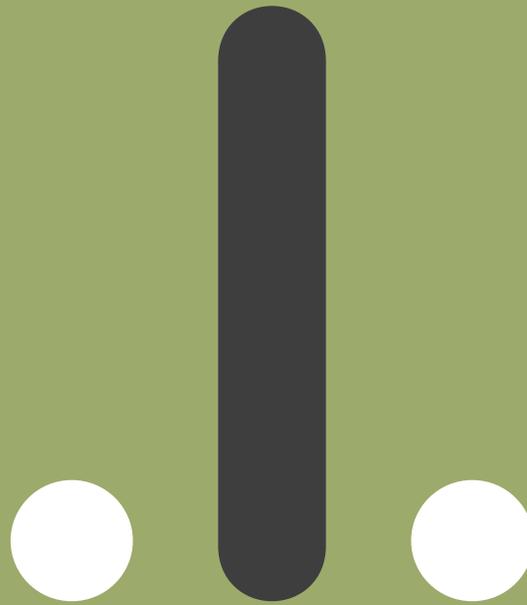
7

OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

9







# LES 5 FINALITÉS



**-A-** F1 : Cohésion sociale et solidarité  
entre les territoires et les générations



**-B-** F2 : Epanouissement de tous les êtres humains



**-C-** F3 : Lutte contre le changement climatique  
et la protection de l'atmosphère



**-D-** F4 : Préservation de la biodiversité, des milieux  
et des ressources



**-E-** F5 : Dynamique de développement  
selon des modes de consommation et  
de production responsables





# -A- FINALITÉ 1

## Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations



Selon la définition donnée par le Ministère de la Transition Ecologique, la cohésion sociale est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect et la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable ».

### — Ce que fait le Département —

Les solidarités humaines sont au cœur des compétences du Département. En ce sens, il développe des politiques de proximité visant la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.

100% inclusion, le Conseil départemental s'engage pour rendre accessible :

- ses bâtiments et sites aux personnes à mobilité réduite ;
- l'internet à très haut débit, partout, pour tous, à horizon 2024-2025 ;
- l'outil informatique à tous et notamment aux personnes en difficulté et aux personnes âgées, ainsi qu'aux collégiens.

100% solidaire au travers de l'Agence Aménagement et Attractivité et des contrats Boost'ter et Boost'Comm'Une, le Département accompagne les territoires pour favoriser l'attractivité territoriale. Une attractivité territoriale qui passera également par la valorisation du patrimoine ou encore des sports nature.



# LE DÉPARTEMENT EN ACTION EN 2020



- **Travaux de mise en accessibilité** au collège de Parsac et à l'étang des Landes (création de passerelles et réduction de pente pour l'accès à la Maison de la Réserve pour les Personnes à Mobilité Réduite)

- Mise en fonctionnement de plus de **8 000 prises de fibre optique** pour les particuliers et locaux commerciaux

- **Accompagnement aux usages numériques** dans et par les bibliothèques (ateliers numériques) et réflexion sur la création de postes de médiateurs numériques



- Création et lancement des **contrats Boost' Comm'Une** avec les communes



- Valorisation du patrimoine : édition d'un ouvrage sur « **Les croix sculptées en pierre de la Creuse** » et réalisation de vidéos pour des visites guidées virtuelles de l'Hôtel des Moneyroux

- Poursuite du **déploiement et du renforcement de l'ENT** face à la montée en charge des usages (1 million de visites)



- Achèvement du plan de **déploiement des tablettes** incluant la couverture Wi-Fi des établissements

- Développement du **pass'numérique** sur tout le territoire

- **Rédaction et signature des Contrats** avec les 3 EPCI de l'ex Com Com Monts et Vallées Ouest Creuse

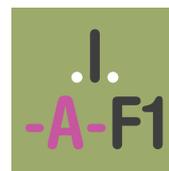
- Poursuite de l'accompagnement sur le projet de **réaménagement de bourg à Crozant** (recueil des besoins des usagers, validation des objectifs d'aménagement, début d'élaboration du cahier des charges et des pièces du marché pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre)

- Lancement du projet de **marketing territorial** dans le cadre du PPC



- Obtention du **label « Terre de Jeux »** et accompagnement sur les aspects promotion et communication de la labellisation « Centre de Préparation aux Jeux » de Guéret

# LE DÉPARTEMENT EN ACTION DEMAIN



• **Poursuite des travaux d'accessibilité** : collèges de Felletin, Chénérailles et Bussac, Auditorium de Guéret et Campus Universitaire, études pour l'Hôtel du Département

• **Aide au développement des usages des tablettes** dans les collèges (expérimentation de l'utilisation des tablettes par les agents des cuisines)

• Actions de **sensibilisation auprès des bibliothèques**, mise en relation des acteurs et déploiement d'ateliers numériques dans de nouvelles bibliothèques



• **Mise en œuvre des projets définis** dans les contrats Boost'ter



• Poursuite de la **série de vidéos** « Un trésor dans mon département »

• Structuration de la **communication et de la promotion du label olympique** pour l'animation du territoire et le développement d'une économie par les sports de nature



• **Développement de l'animation du portail ENT Creuse** et utilisation accrue des espaces collaboratifs avec les établissements pour la matérialisation des échanges

• Montée en puissance du dispositif **Boost'Comm'** **Une avec la signature des Contrats** puis la mise en œuvre des projets

• **Définition d'un plan d'actions** dans le cadre de la démarche de marketing territorial

• Propositions de plusieurs scénarii d'**aménagement pour le bourg de Crozant** et début des travaux



• **Nouvelles publications d'ouvrages** sur le patrimoine : « Les monuments aux morts de la Creuse » (accompagnée d'une exposition) et « L'Hôtel des Moneyroux »



# Epanouissement de tous les êtres humains



Selon l'article 1 de la déclaration de Rio : « les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. » En effet, le développement durable doit avant tout permettre la « satisfaction des besoins et des aspirations des hommes » sans oublier l'épanouissement personnel.

## — Ce que fait le Département —

« Les Hommes ne sont pas seulement des êtres de raison et de besoins, ils sont aussi des êtres d'émotion et de passion. ». Parce qu'au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement humain doit être pris en compte, le Conseil départemental veille, dans les politiques qu'il met en œuvre, à considérer le bien-être des usagers et de ses agents. C'est ainsi que se construit notamment, le collège de demain, collège 2.3. Un collège repensé pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves et de tous ses usagers, et répondre aux enjeux éducatifs et sociétaux de demain.

Le bien-être, c'est aussi la santé sous toutes ses formes, le « prendre soin ». Tout d'abord, via la médecine conventionnelle. Pour séduire de nouveaux professionnels de santé et accompagner la montée en compétences de ceux déjà en activité, le Département a lancé son Plan Santé « Dites... 23 ! ».

Ensuite, par des thérapies naturelles. Le Département souhaite expérimenter sur le site de l'étang des Landes, un projet qui replace la nature au cœur du système, en recréant un contact entre l'individu et la nature pour un mieux-être, dans une logique de prévention et/ou de convalescence : « Pleine Santé, Pleine Nature ».

Enfin, par la prévention. Le Conseil départemental entend développer des techniques de nettoyage plus respectueuses de l'environnement et de la santé humaine.

• **Lancement du Plan Santé « Dites... 23 ! »** pour accompagner la formation et l'installation des professionnels et futurs professionnels de santé et permettre ainsi l'accès aux soins à tous, sur tout le territoire



• Mise en place du **projet participatif d'aménagement** de la cour du collège d'Auzances

• **Projet participatif de rénovation du pôle sciences du collège Martin Nadaud** : étude de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'atelier de technologie



• **Mutualisation des travaux dans les collèges** réalisés par les agents techniques / échanges de pratiques professionnelles



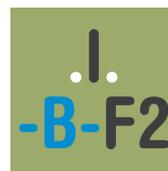
• Lancement d'un appel à projets pour la restructuration du **centre de vacances de Saint-Palais-sur-Mer**

• **Rédaction du programme** pour la réhabilitation de la longère et de la grange de l'étang des Landes



• Mise en place d'un **groupement de commandes « Produits d'entretien et petit matériel »** avec la nomination d'une cheffe de projet, pour le nettoyage des locaux départementaux plus respectueux de l'environnement et de la santé humaine

# LE DÉPARTEMENT EN ACTION DEMAIN



la CREUSE e Département

**PROFESSIONNELS DE SANTÉ\***  
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS ACCOMPAGNE POUR VOUS  
INSTALLER OU CONFORTER VOTRE ACTIVITÉ EN CREUSE

**AVEC  
LE PLAN  
SANTÉ,  
DITES...23!**

\*MÉDECIN, INFIRMIER, DENTISTE, KINÉSITHÉRAPEUTE,  
ORTHOPHONISTE, ORTHOPTISTE : LIBÉRAUX

Des AIDES

ETUDES  
FORMATION  
INVESTISSEMENT IMMOBILIER  
INVESTISSEMENT MATÉRIEL  
DÉVELOPPEMENT DE E-SANTÉ

+D'INFOS  
WWW.CREUSE.FR > 05 44 30 23 91  
> sante23@creuse.fr

- **Campagne de communication** ciblée auprès des futurs professionnels de santé sur le dispositif « Dites...23 ! »

- **Début des travaux** de l'aménagement de la cour du collège d'Auzances

- **Réfection de l'internat du collège de Felletin** (études de maîtrise d'œuvre et consultation des entreprises)



- Lancement des **travaux de réhabilitation** de l'atelier de technologie et études de maîtrise d'œuvre pour la réfection des salles de sciences au collège Martin Nadaud

- Généralisation de la mutualisation des **travaux dans les collèges d'ici fin 2021**, en favorisant l'utilisation de produits et matériaux écologiques

- Conforter le **nettoyage écologique des bâtiments départementaux** : rédaction de protocoles de nettoyage et formation/professionnalisation des agents, construction du marché et du groupement de commandes

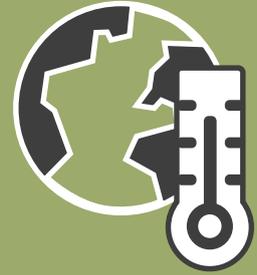
- Mise en œuvre des **travaux de réaménagement** du centre de vacances de Saint-Palais-sur-Mer



- **Etudes de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation** de la longère et de la grange de l'étang des Landes



# Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère



La lutte contre le changement climatique constitue une priorité mondiale. Les collectivités locales ont une responsabilité forte en tant que décideurs locaux à travers la réduction des gaz à effet de serre, une meilleure maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

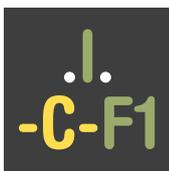
## — Ce que fait le Département —

Le Département agit contre le changement climatique.

Tout d'abord, au travers du développement des mobilités douces. Remplacement des véhicules diesel anciens par des véhicules électriques, achat de vélos électriques, le Conseil départemental se veut « vecteur d'énergie positive ! ».

Ensuite, en accentuant la dématérialisation. Ce sont ainsi moins d'abonnements à des revues papier au profit d'accès en ligne, des rapports d'analyses (pour le LDA) dématérialisés ou encore des actes télétransmis.

Enfin, par le développement d'énergies renouvelables. Installation de chaufferies biomasses ou de panneaux photovoltaïques sont autant de projets à concrétiser et à essaimer pour la collectivité.



# LE DÉPARTEMENT EN ACTION EN 2020



- Achat de **7 vélos électriques** pour les déplacements entre les sites départementaux de la collectivité à Guéret

- Remplacement des véhicules diesel anciens en privilégiant l'**achat de véhicules moins polluants et économes, voire électriques**

- **Mise à disposition des 2 véhicules** de la MDPH aux enseignants référents de l'Education Nationale



- Installation de **salles visio** sur les principaux sites à Guéret et sur l'ensemble du département accessibles aux partenaires proches (SDIS, EPCI, ...) afin de limiter les déplacements

- Diminution des impressions papier : **mise en place du nouveau Système d'Information Harmonisé (SIH)** de la MDPH (projection ordres du jour, traitement et évaluation des demandes, ...), traitement dématérialisé des factures, des rapports d'analyse du Laboratoire Départemental, télétransmission des actes, ...

- **Diminution des abonnements papier** en privilégiant l'accès à des bases de données pour tous

- Projet de **création de chaufferies biomasses** au collège de Crocq et au centre de vacances de Super-Besse (diagnostic réalisé, subvention Ademe validée)

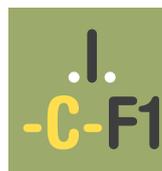


- **Remplacement de menuiseries** dans plusieurs bâtiments départementaux : DISC, Centre de vacances de Super-Besse, UTAS de Boussac, CE de Royère et collèges de Guéret (Jules Marouzeau et Martin Nadaud), Bonnat, Auzances et Saint-Vaury

- Réalisation d'une **étude prospective**, avec la Chambre d'Agriculture, sur les impacts attendus du changement climatique sur le bilan hydrologique de l'étang des Landes

- Candidature du Département retenue dans le cadre de l'**appel à projets « Résilience »** pour une gestion adaptée des forêts au changement climatique

# LE DÉPARTEMENT EN ACTION DEMAIN



- Mettre en place un **Plan Départemental des Mobilités**



- Poursuite de la **modernisation du parc de véhicules**

- **Création d'abris** dédiés et intégrés au paysage pour les vélos électriques

- Développement de l'**autonomie des utilisateurs de la visio** : gestion des convocations, promotion des différentes fonctionnalités, test de nouveaux services (Web séminaire « Webinar »)

- **Finaliser le flux SIH** de la MDPH avec la CAF, pour la gestion des demandes des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux et avec l'Imprimerie Nationale, pour la gestion des demandes de Cartes Mobilité Inclusion

- **Envoi automatique des rapports d'analyse du LDA** aux clients en ayant fait le choix sous format dématérialisé sécurisé avant le déploiement éventuel d'un extranet leur permettant de consulter leurs résultats en ligne dès lors qu'ils sont validés

- Installation des chaufferies biomasses au **collège de Crocq** et au **centre de vacances de Super-Besse**



- Installation de **panneaux photovoltaïques** au Centre d'Exploitation de Royère de Vassivière et réalisation d'une étude pour une installation au collège de Boussac

- **Amélioration énergétique** du collège de Dun-le-Palestel

- **Remplacement de menuiseries** dans plusieurs bâtiments départementaux (Collège Jules Marouzeau de Guéret, DISC, MDPH et Hôtel du Département)



- Intégrer les résultats de l'étude de l'impact sur le changement climatique dans la **gestion de l'étang des Landes**

- Mise en œuvre du projet « Résilience » pour une **gestion adaptée des forêts au changement climatique** : « la nouvelle forêt »



# Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



La biodiversité et la conservation des écosystèmes sont essentielles pour un développement durable des ressources, dont l'eau fait partie intégrante. Les collectivités territoriales, et notamment les Départements, interviennent sur ces aspects au travers de leurs politiques dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux naturels.

## — Ce que fait le Département —

Suite aux divers épisodes de sécheresse qu'a connus la Creuse ces dernières années, la question de la ressource en eau est devenue récurrente et essentielle. Coordinateur, expert technique et partenaire financier, le Département se mobilise auprès des collectivités et syndicats de gestion d'eau. C'est en ce sens qu'il coordonne et porte le Schéma départemental d'Alimentation en Eau Potable dont les premières déclinaisons devraient intervenir dès 2021.

L'eau, c'est aussi ce label « Sites Rivières Sauvages » pour nos deux rivières que sont la Gioune et le Pic pour leur qualité remarquable ou encore ce site d'exception qu'est l'étang des Landes, classé Réserve Naturelle Nationale et géré par le Conseil départemental.

L'étang des Landes où le Département met de nombreuses actions en place en faveur de la préservation de la biodiversité. Faune et flore exceptionnelles se côtoient pour y former un biotope aussi précieux que rare, auquel les agents sensibilisent les nombreux visiteurs, chaque année.



# LE DÉPARTEMENT EN ACTION EN 2020

- Finalisation plan de gestion 2020-2027 de l'étang des Landes

- Conduite d'un projet pédagogique pollinisateurs sauvages à l'étang des Landes



- Travaux de rehausse de la digue de col de l'étang des Landes et création d'un chemin rural limitrophe pour mieux gérer les niveaux d'eau et éviter les débordements dans les parcelles voisines

- Actions de pâturage extensif et de pâturage itinérant ainsi que de fauche tardive sur les sites de l'étang des Landes et de la Vallée de la Creuse



- Création et entretien de mares à l'étang des Landes

- Bilan du label « Site Rivières Sauvages » et production d'un livret dans la collection « Chemin faisant » en lien avec l'Unité Patrimoine et Paysages

- Mise en place du dispositif ISABEL Creuse visant la mobilisation en eau pour l'abreuvement du cheptel

- Mise en œuvre de l'observatoire de l'eau

la CREUSE e Département

**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA CREUSE**

altereo LABOR INNOVATION INFRALIM Agglo de l'eau Loire-Bretagne

- Validation du Schéma départemental eau potable

- Réflexion autour de la création d'un Syndicat départemental de sécurisation de l'eau potable

# LE DÉPARTEMENT EN ACTION DEMAIN



- Mise en œuvre du plan de gestion 2020-2027 de l'**étang des Landes**

- **Finalisation de l'outil pédagogique** pollinisateurs sauvages à l'étang des Landes



- Poursuite du pâturage extensif et extension du périmètre pour le **pâturage itinérant**

- **Entretien des mares** créées à l'étang des Landes



- Reconstitution de label « **Site Rivières Sauvages** »

- Poursuite du déploiement du dispositif ISABEL Creuse visant la **mobilisation en eau pour l'abreuvement du cheptel**

- **Finalisation** de l'observatoire de l'eau



- Mise œuvre du **Schéma départemental eau potable**

- **Création d'un Syndicat départemental** de sécurisation de l'eau potable



- Mise en place d'un **Contrat de Transition Énergétique**

- Mise en place d'un Hackaton « **gestion de l'eau** » dans les collèges





# Dynamique de développement selon des modes de consommation et de production responsables

Le rôle des collectivités territoriales, en matière de développement de modes de consommation et de production responsables, découle de leur proximité avec les acteurs de la production et de la consommation qui vivent, produisent et consomment sur leurs territoires.

## — Ce que fait le Département —

Le Département s'engage pour promouvoir et mettre en œuvre des modes de consommation responsables et durables.

Il s'agit tout d'abord de valoriser la production locale et les circuits courts. Dans les collèges, des actions sont conduites, par les partenaires et acteurs locaux, auprès des collégiens autour du « bien manger ». Et pour les agents des cuisines, ce sont des actions de sensibilisation et de formation qui sont proposées.

Le point d'orgue de cette volonté de valoriser et développer l'approvisionnement local, sera le lancement, à court terme, d'un Projet Alimentaire Territorial piloté par l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse, de façon partenariale avec les acteurs du territoire.

Sur le non-alimentaire, le Département rationalise les achats de fournitures et de services en constituant des groupements de commandes à l'échelle départementale, qu'il coordonne. De même, il met en œuvre des collectes dédiées et spécialisées pour ses déchets dits « spéciaux ou dangereux ».



- **Label « Vélo et fromages »** obtenu en réponse à l'appel à projets pour valoriser la production et l'artisanat fromagers du territoire sur le circuit du Tour de la Creuse à vélo

- Définition des **orientations et enjeux du futur Projet Alimentaire Territorial (PAT)**



- Déclinaison de la **démarche PAT** dans les collèges (faciliter l'acquisition de produits alimentaires locaux, élaborer des menus pour un approvisionnement de proximité, animer un groupe de chefs cuisiniers sur les enjeux du « mieux manger au collège »)

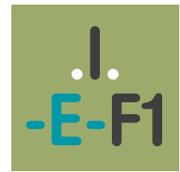
- **Adhésion au Réseau 3AR** pour les achats responsables



- **Traitement et valorisation des déchets plastiques** issus de l'activité du Laboratoire par des filières spécialisées et réalisation d'un bilan pour les déchets dits « spéciaux ou dangereux » pour l'ensemble des sites concernés (Parc départemental, Laboratoire et services informatiques)

- Réalisation d'un **diagnostic déchets** à la Maison du Département d'Auzances

# LE DÉPARTEMENT EN ACTION DEMAIN



- Mise en place d'un **Hackaton** dans les collèges autour du « bien manger »



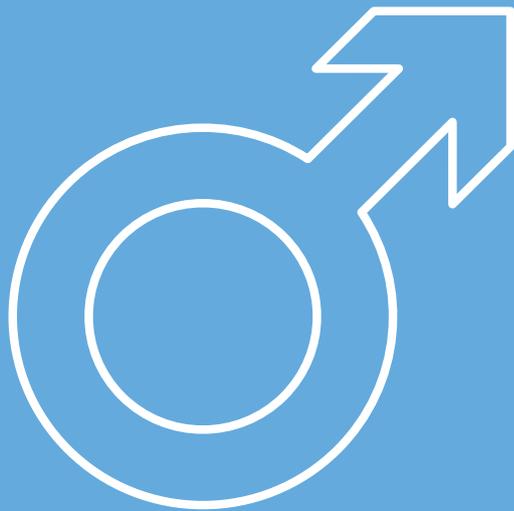
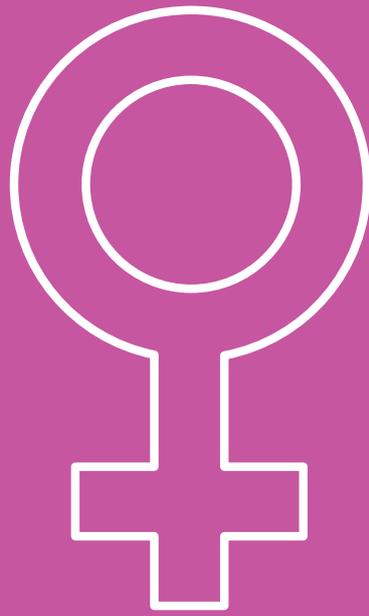
- Déploiement d'un **plan alimentaire équilibré** dans tous les collèges

- Finalisation du Projet Alimentaire Territorial et **lancement des premières actions**

- Participation aux actions et formations du Réseau 3AR et **organisation de nouvelles formations ou événements**

- Suivi du traitement des **déchets dits « spéciaux ou dangereux »** pour l'ensemble des sites concernés (Parc départemental, Laboratoire et services informatiques) pour atteindre les objectifs fixés

- **Mise en œuvre des actions** définies dans le diagnostic déchets à la Maison du Département d'Auzances

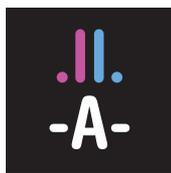




# RAPPORT D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

« Chaque année, est présenté devant les comités techniques, un rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, comportant notamment des données relatives au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la promotion professionnelle, aux conditions de travail, à la rémunération et à l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle. »  
*(Loi n°2012-347 du 12 mars 2012)*

**DONNÉES 2019**



# CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

## — Effectif global de la collectivité —

Statuts	Cat. A		Cat. B		Cat. C		Non rattachés à une Cat.		Total		Total général
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
<b>Emplois fonctionnels</b>	2	2	-	-	-	-	-	-	2	2	4
<i>Emplois permanents</i>											
<b>Fonctionnaires</b>	143	35	66	54	225	291	-	-	434	380	814
<b>Contractuels</b>	33	6	3	-	20	17	-	-	56	23	79
<i>Emplois non permanents</i>											
<b>Collaborateurs de Cabinet</b>	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2
<b>Contractuels recrutés sur emplois saisonniers ou occasionnels</b>	-	-	-	-	-	-	37	42	37	42	79
<i>Personnes bénéficiant</i>											
<b>d'1 contrat unique d'insertion (CUI-CAE)</b>	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	3
<b>d'1 emploi d'avenir</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0
<b>d'1 engagement services civiques</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0
<b>Apprentis</b>	-	-	-	-	-	-	-	3	0	3	3
<b>Autres (agents non classables dans les catégories précédentes)</b>	-	-	-	-	-	-	1	4	1	4	5
<b>Assistants familiaux</b>	-	-	-	-	-	-	122	30	122	30	152
<b>TOTAL</b>	176	41	69	54	245	38	162	82	652	485	1137

## — Age moyen —

**FONCTIONNAIRES**  
48 ANS 6 MOIS

**CONTRACTUELS**  
45 ANS 7 MOIS



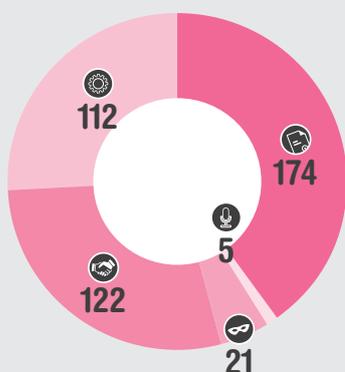
**FONCTIONNAIRES**  
49 ANS

**CONTRACTUELS**  
44 ANS 6 MOIS

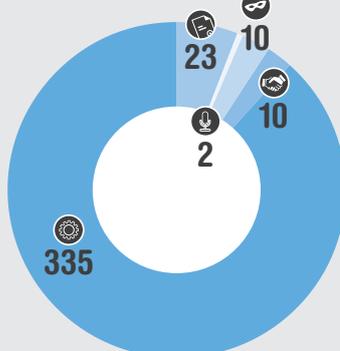


## — Filières —

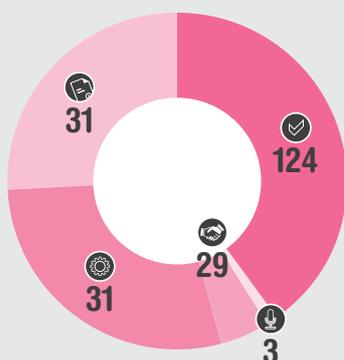
**FONCTIONNAIRES FEMMES**



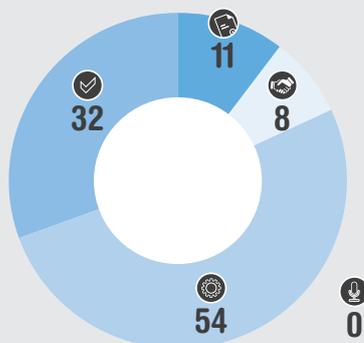
**FONCTIONNAIRES HOMMES**



**CONTRACTUELS FEMMES**



**CONTRACTUELS HOMMES**



**652 FEMMES**  
**+ 485 HOMMES**

**1 137**

- Administrative
- Animation
- Culturelle
- Sanitaire et Sociale
- Technique
- Non attachés

**TOTAL FONCTIONNAIRES**

- Administrative = 197
- Animation = 7
- Culturelle = 31
- Sanitaire et sociale = 132
- Technique = 447

**TOTAL CONTRACTUELS**

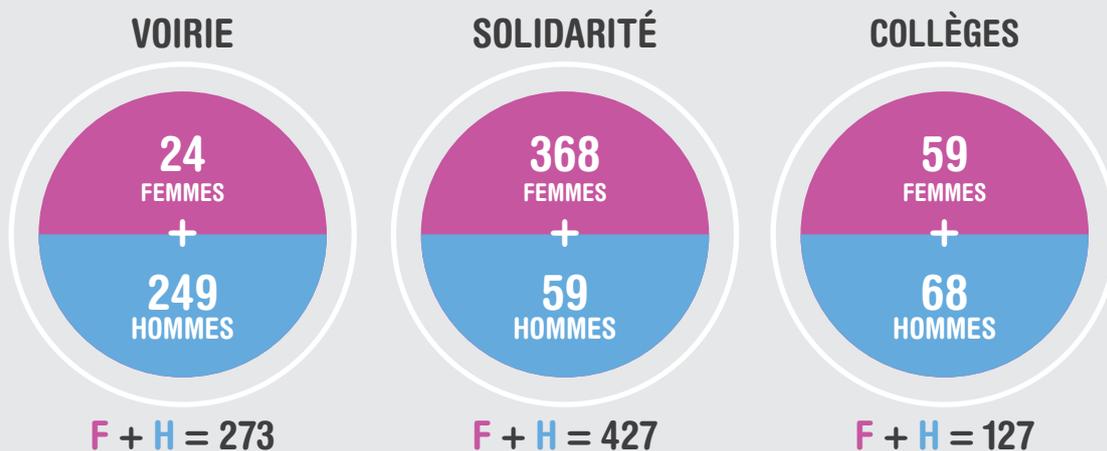
- Administrative : 42
- Animation : 3
- Culturelle : 0
- Sanitaire et sociale : 37
- Technique : 85
- Non attachés à une filière : 156

# PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA COLLECTIVITÉ

## — Secteurs d'activité —

451 FEMMES  
+ 376 HOMMES

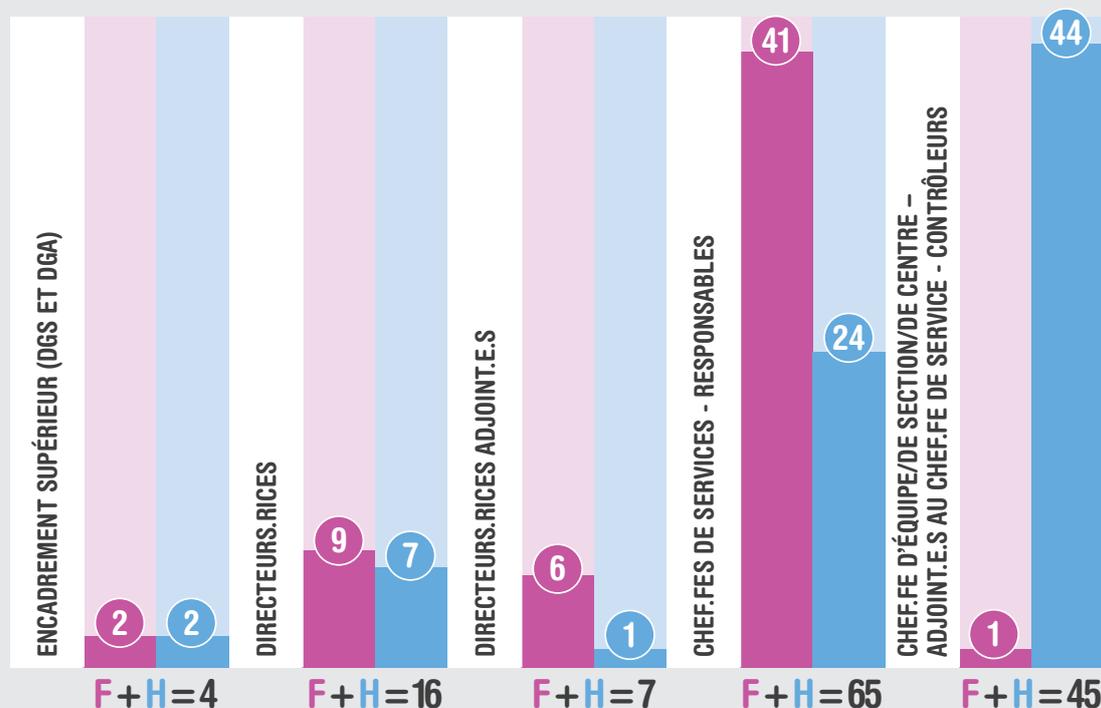
827



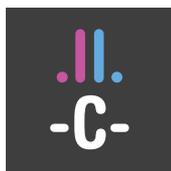
## — Métiers d'encadrement —

59 FEMMES  
+ 78 HOMMES

137



LA PART DES FEMMES DANS L'ENCADREMENT EST LÉGÈREMENT PLUS BASSE QUE CELLE CONSTATÉE DANS L'EFFECTIF. CET ÉCART EST ENCORE PLUS VISIBLE DANS LE NIVEAU D'ENCADREMENT LE PLUS BAS.



# RECRUTEMENTS ET MOBILITÉ

## — Effectif —

Statuts	Cat. A		Cat. B		Cat. C		Non rattachés à une Cat.		Total		Total général
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
<b>Emplois fonctionnels</b>	2	2	-	-	-	-	-	-	2	2	4
<i>Emplois permanents</i>											
<b>Fonctionnaires</b>	12	1	1	-	14	19	-	-	27	20	47
<b>Remplaçants</b>	-	-	-	-	-	-	18	8	18	8	26
<b>Contractuels sur postes vacants ou contractuels 3 ans</b>	6	2	2	-	2	3	-	-	10	5	15
<i>Emplois non permanents</i>											
<b>Collaborateurs de Cabinet</b>	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
<b>Contractuels recrutés sur emplois sai- sonniers ou occasionnels</b>	-	-	-	-	-	-	32	42	32	42	74
<i>Personnes bénéficiant</i>											
<b>d'1 contrat unique d'insertion (CUI-CAE)</b>	-	-	-	-	-	-	-	3	0	3	3
<b>d'1 emploi d'avenir</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0
<b>d'1 engagement services civiques</b>	-	-	-	-	-	-	2	1	2	1	3
<b>Apprentis</b>	-	-	-	-	-	-	2	2	2	2	4
<b>Autres (agents non classables dans les catégories précédentes)</b>	-	-	-	-	-	-	1	2	1	2	3
<b>Assistants familiaux</b>	-	-	-	-	-	-	12	4	12	4	16
<b>TOTAL</b>	20	5	3	0	16	22	68	62	107	89	196

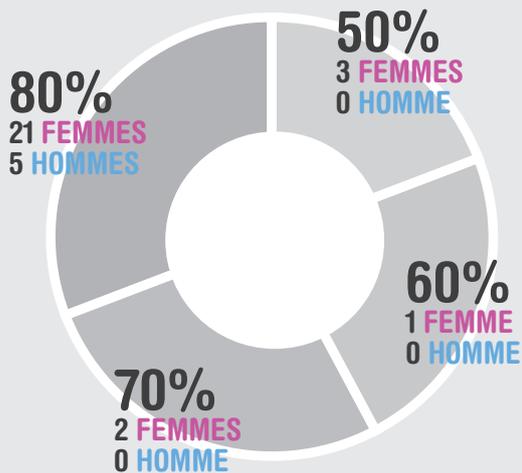


# TEMPS DE TRAVAIL

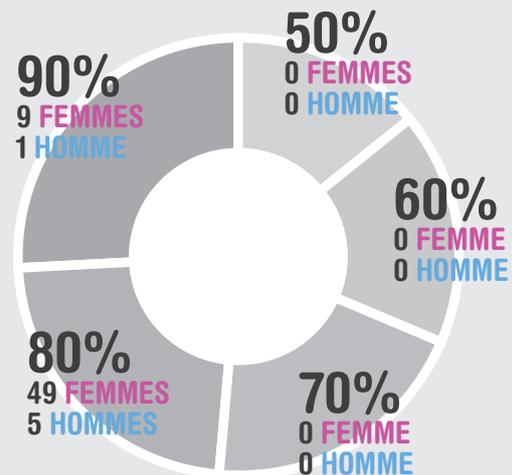
59 FEMMES  
+ 78 HOMMES

137

## TEMPS PARTIEL DE DROIT



## TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION



A NOTER QUE 6 FEMMES TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION ONT DEMANDÉ À SURCOTISER AFIN DE DIMINUER L'IMPACT SUR LEUR RETRAITE.



# PROMOTION

225 FEMMES  
+ 187 HOMMES

412

## AVANCEMENTS D'ÉCHELON



F + H = 281

## AVANCEMENTS DE GRADE



F + H = 121

## PROMOTION INTERNE



F + H = 7

## RÉUSSITE À UN CONCOURS AYANT ENTRAÎNÉ « UNE NOMINATION STAGIAIRE »



F + H = 3



# FORMATION

NOMBRE D'AGENTS  
AYANT PARTICIPÉ À UNE FORMATION

329  
FEMMES

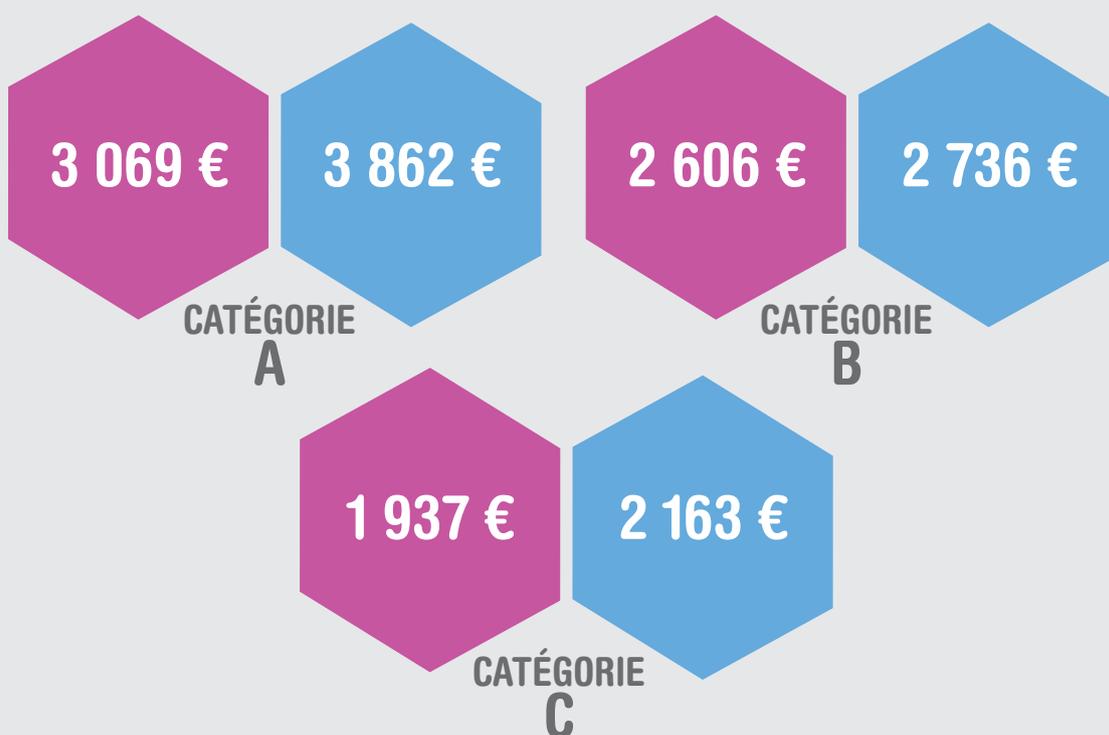


391  
HOMMES



# RÉMUNÉRATION

SALAIRE BRUT MENSUEL MOYEN  
DES FONCTIONNAIRES



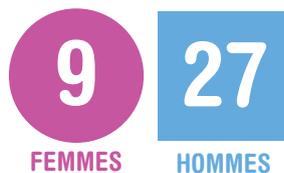


# ABSENCES

## RISQUES PROFESSIONNELS



ACCIDENTS  
DE SERVICE



$$F + H = 36$$

ACCIDENTS  
DE TRAJET



$$F + H = 10$$

CONGÉ  
PARENTAL



$$F + H = 2$$



MALADIES  
PROFESSIONNELLES



$$F + H = 4$$

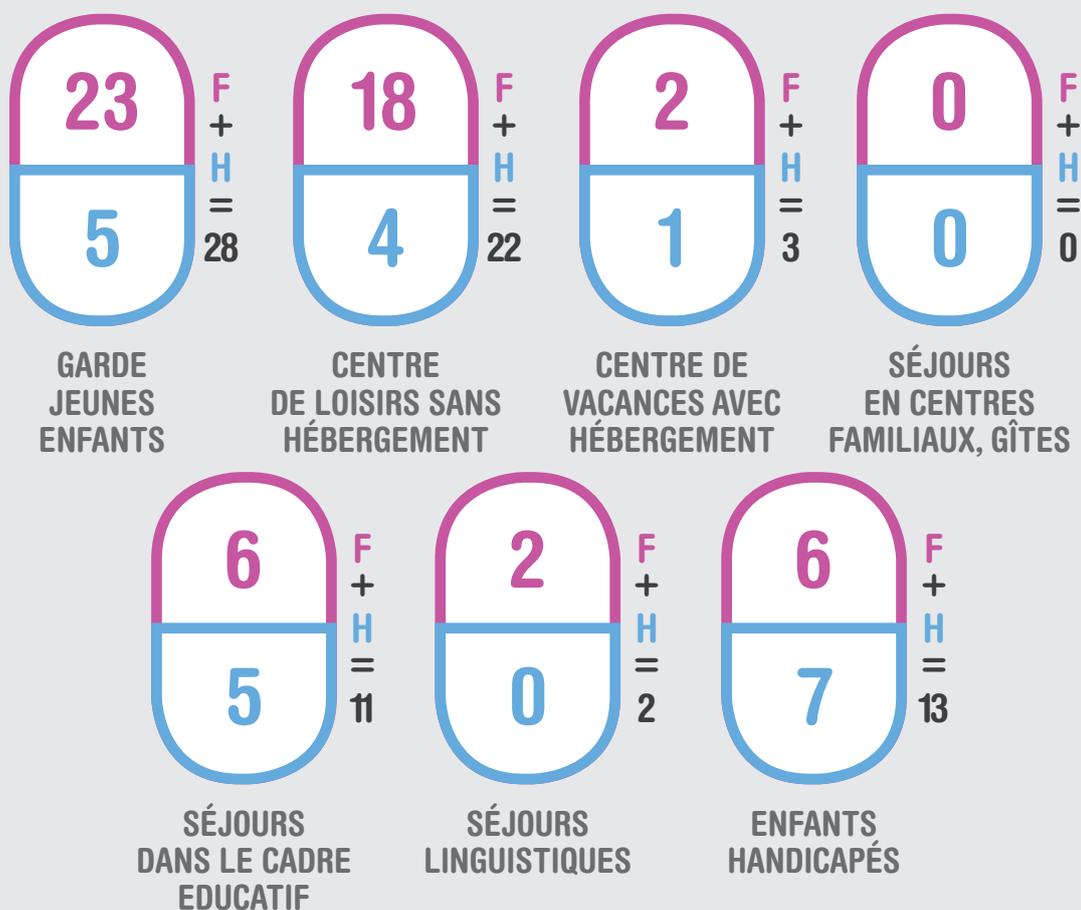


# PRESTATIONS SOCIALES



## PRESTATIONS ENFANTS

NOMBRE D'AGENT.E.S BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS SOCIALES  
DÉLIVRÉES DANS LE CADRE DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE



## CHÈQUES VACANCES

**131** NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES **80**

F + H = 211

## TITRES REPAS

**577** NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES **464**

F + H = 1 041



# RETRAITE



11

FEMMES

NOMBRE  
DE  
BÉNÉFICIAIRES

F + H = 26

15

HOMMES

L'ÂGE MOYEN DE DÉPART EST DE 61,5 ANS :

**61 ANS  
et 2 MOIS**

**POUR  
LES FEMMES**

**61 ANS  
et 10 MOIS**

**POUR  
LES HOMMES**



la CREUSE  
e Département

Conseil départemental de la Creuse  
Hôtel du Département • BP 250 • 23011 Guéret Cedex



[www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)